ANNONCE JUDICIAIRE. W. J. Lambert vs Patrick Lam-

bert et als. Cour Civile de District pour la pareisse dOrléans. Divisi n E-No 45,547.

léans. Divisi n E-No 45,547.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 627 sue Poydras près Camp— Il sera vendu aux enchères publiques le MARDIS sont 1897, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la four tivile de District pour la paroisse d'Oldens, Division E. en date et aigné le 30 juin 1-97, dans l'affaire ci-dessus initiul e, les proprietés décrites ci-dessous à savoic—

initial e, les propriétés décrites ci-dessous à avoic.

Deux orrains les de terre, ensemble avec toutes les há isacs et subdications qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privièges, servitudes et depen lances qui y appartiennent en quelque sorte, sinés dans le Premier distict de cette ville, des gués par les Nos. Il et 10 sur un devis de Edgar Pilié, en data du 12 avril 1895, et sur les rôles d'assessement de la Paroisse d'O leant comme lots et 8 lans l'et No 26 maintenant No 385, borné par les rues Malpomène. Proset, Terp ichore et L'cust le dit lot no 11 formant l'encoignure des rues Locust et M-lpomène, et mesurant trente et un piede dux ponces et deux l'agnes de face sur la rue Ma'pomène, et mesurant trente et un piede dux ponces et deux l'agnes de face aur la rue Ma'pomène, et mesurant trente et un piede dux ponces et deux l'agnes de face aur la rue Ma'pomène, et mesurant trente et un piede dux ponces et deux l'agnes de profondeur en tre lignes parallèle; et le lot go 10 mesure trente et un pi de et sept pon de de face sur la rue Melpomène par la môme larg ur dans le fone et cent vingt-cept pe des neuf pouces de profondeure entre lignes parallèles.

20 Un certain lot de terre dans le Troisième Di triet, dans l'ilet No 67 désigné comme lot No 14 sur un plan anneré à un acis pa devant Félix De Armas, en date du 27 avril 1832, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle, les autres bornés étant les rues bi-Autoine et Génie, mesurant trante pi de de face sur la rue Bagatelle par cent vingt piede de profon eur et de face sur la rue Celestine, mesure française, le tout plus ou moins. Couditions—La moitié ou plus comptant, la balance e d'il yen a une et deux ans garan i par hypothèque portant 8 pour cent d'inté ét l'es ac uterver devaut assumer et rayer les taxes de 1897 en plus et au dessus du prix d'adjudication; d'ux pur cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pard, vant Fred Zengel, no Deux ortains l to de terre, ensemble avec ment de la vente.
Actes de vente pardevant Fred Zengel, no aire, aux frais des acquéreurs. 3 juil= 3 4 12 19 26 | août 3

## GAZAVE ET DARDIS

nos amis et au public en général que nous allons faire l'ouverture de notre

MARDI, 29 JUIN,

AU No 131 RUE ROYALE, Entre Canal et Donane.

None aurone en stock un assortiment complet de Grocerles de fantaisie conserves, vine et liqueurs fines. M Thomas Charoton sera notre sollici-

GAZAVE ET DARDIS. 27 juin-1m dim

UN BANQUET POPULAIRE

## 'MILLE COUVERTS

Le mercredi, 14 juillet 1897 AUX FAIR GROUNDS,

Société Française du 14 Juillet. Prix de la Carte, \$1.50 y compris l'entrée à la fête.

Les dames et les enfants sont admis. On paut se procurer des cartes du banquet, chez M. Rivoire président de la Société. 841 rue Royale et M. Puyau, serétaire, 1028 rue St. Pierre, 6 juin-t i du

## Hôtel Mandeville.

G. A. BUISSON & EUG. HOULNE. Commodités sans égales pour les familles, à la

Dinera d'excursion une spécialité. Chanibres à bain contigues à l'Hôtel, Bains, Pécherie,

Chasse dans les Pinières. Mandeville. Louisiane. 28 mars -dim mos [27]

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Heury J. Boencher. Succession de Henry J. Boescher.

OUR CIVILE DE DISTEICT pour la paroisse d Orléans—No 52,174 — Division
D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres
personnes intéressées d'avoir à dé luire, dans
les dix jours qui sulvront la présente no ification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles
le compte présenté par P. Doescher, administrateur de cette succession ne serait pas
approuvé et homologué et les fonds distribués
conformément au dit compte.

Par oidre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
8 juil—8 12 17

Succession de Julia Am nda William , OUR CIVILE DE DASTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 962—Division D
-Avis est par le présent donné aux créanciera de cette succes ion et à toutes
autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui sulvront la
présente notification, les raisons (s'ils en ont)
pour lesquelles le compte présenté par Rév R.
V. Moisé, exécuteur de cette succession, ne
serait pas approuvé et bomologné et les fonds
distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Conv.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

S juii— \$ 12 17 E. E. MOISE, avocat.

John P. Mangin ve ses Créanciers John P. Mangin va ace Créanciere.

OUR CIVI LE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 53,268 - Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnee intéressées d'avoir à déduire, dans les dis jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils eu ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Riceland, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distributs conformément au dit compte.

Par erdre de la Cent

EDGAR M. CAHN, avocat. 8 juillet-8 12:17

VENTE PAR LE CONSTABLE.

J. E. Schroth vs M. et Mme B. Myers. DREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nvelle Orléans, Lne. — No 34,746 — Eu vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procèderal à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, rue L. fayette, entre les rues Camp et Magasins, le SAMEDI, 17 juillet 1897, à 10 heures A. M., de la propriété el-dessons décrite, à savoir: Un let de meubles de maison, etc. Saiai dans l'affaire el-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon burceau.

bureau.
Conditions -Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY
Constable de la Piemière Cour de Cité.
7 juil-7 11 17

VENTES A L'EN JA ..

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE Terre boisée et terre de prairie Dans la Paroisse Vermillion.

A L'ENCAN. Succession de Lanrent Lacassagne. No 48,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "B".

Paroisse d'Orléans—Division "B".

Paroisse d'Orléans—Division "B".

Par JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN. encauteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, à la Rourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District bour la paroisse d'Orléans, Division "B". daté et signé dans l'affaire ci-de eus intitulée, le 15 jun 1897, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terro, situé dans la paroisse Vermillon, en cet Etat, et une pace contre comme Hebert Cove, étant en partie terre boisée et en partie terre de pra l'ie, mesurant trois et demi arpents de face sur nue profondeur de vingt huit arpents boné en haut par les terres de L. T. Briggs et au bas par les terres d'Albert C. Hebert, à l'Est par les terres d'Albert C. Hebert, à l'Est par les terres d'Edmunds Huneberry, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y spepartiennent. Le dit morceau de terre est mieux connu et désigné dans l'Arpentage des Etat-Unis comme la première moitié de la moitié Est du quart Nord-Est et de la moitié Est du quart Nord-Est et de la moitié Est de la moitié Et du quart Sud Est de la section 30, township 13, Sud range 3 Est.

Conditions—Comptant — L'acquéreur assumera le paiement de toures les taxes duce et exigibles noor l'année 1897 en sus du montant de l'arjudication et un dépôt de dix your cent du prix de l'enchère comptant au moment de la veute. la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Andrew Hero, Jr., notaire.

17 juin-17 20 27-juil 4 11/18 22

John W. Daffy ve ses créanciers. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la District pour la Cuparoisse d'Orléans—No 50, 297— Division A—Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoit à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (r'il-en ont) pour lesquelles le compte présenté par So omon Reinach, syndic provisoire et définité des créan iers de crêtte affaire, ne persit pas approuvé et homologné et les fouds distribués conformément au dit compte.

ompte.

Par ordre de la Corr

PAUL O. GUERIN,
6 juil 6 10 15 Greffie

Succession de William 8. Dud'ey. COUR CIVILE DE DISTRICT pour is parries ed Orléans, No 53,931—Division D.

- Attendu que Etgar H. Bright a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William S. Dudley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

do2.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Grether

6 juil-6 10 15 Succession de John Hambacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la la roissee d'Oriéans - No 51,794 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette auccession et à toutes autres personnés intéressées d'avoir à déduire, dans les dix nos intoressoes davoir a dedutre, dans los dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mine Barbara Hambacher, a..min stratrico de cette succession ne serait pas approuvé et bomologué et les fonds dis-tribués conformément au dit compte. ibués conformenous au Parordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Orestie

6 juillet-9 10 15

New Orienna Boiler Mig. Co va Zell Engineering Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roissa d'Orléaus... No 51 ×01 - Division ( — Avis est nar 'e présent donnà aux créancier de cette aff ire at à toutes autres personne intéressées d'avoir à déduire dans les dix jour. qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en o.t.) pour les quelles le compte pré-senté par Hobert R. Zell et John H. Merphy, I quidateurs du Zell Engineering Co. Limite I, ne serait pas approuvé et nomologué et les fonés d'atribu(s conformère t an dit

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
6 juillet=6 10 15 Grefier.

Succession de William Parham et

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la patrenda que Frank Zengel administrateur teur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obteuir des lettres d'administration dans la succession de William Parham et son épouse décâdées in estats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'ané à tous ceux que cela peut concerner d'a voir à déduire, dans les dix jours, les raison pour lesquelles il ae serait pas fait droit à le

Par ordre de la Cour.
Par ordre de la Cour.
PAUL O GUBRIN,
4 juil-4 10 13 Greffier.

Succession de Henry Tompkius, OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parolase d'Orléans. No 52.742—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes au tres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en out pour leaguelles le compte final prése té pas presente notineation les raisons (s lis en out) nour lesquelles le compte final prése té par Mary Anderson, veuve de Henry T mpkins, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformément au dit compte.

PAUL O. GUERIN Greffier.

PTAT DE LA LOUISIANE-COUR CIVI-lode District pour la paroisse d'Orléans-Division E-No 53,900-A. P. Agnelly ve set er anciers, Orden de Cour-La pétition Division E.—No 53,9.0 - A. P. Agnelly vs see or anciers. Ordee de Cour-La pétition, le tableau et l'affidavit suivanta étant considérés, il est ordonné que la cession des biens f.its par A. P. Agnelly an bénéfice de ses créanceus soit re ceptée, que Lamar C. Quintero, notaire bureau 18 Misonic Temple, Nile-Orléans prenne un invental e des biens du p titionnaire, doits et crédits ; qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit tenue pardevant l'dit notaire le 23me jour de juillet 1897; que Johnston Armstrong, 219 110 Baronne, Nile Orléans, soit nommé syndic provi oi e en formisant caution en la romme de sept mille dollar, et en se conformant aux exigences de la loi; que R. E. Saucieret Alf. F. Théard soient apprintés estimateurs pour estimer la propriété, droits et crédits du pétitionnaire, et que dans l'infervalle toute procé dure entre la personne du pétionnaire et as propriété soit suspandue.

Nouvelle Orléans, ler inflict 1897. Signé: GEO. H. THEARD, Juge. Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
JO-EPH O. DASPIT et JOSEPH F. POCHÉ, Avocats.

4 juil—

RTAT DE LA LOUISIANE, PAROI-SE d'Orléans—No 49,581—Cour Civile de District—John S. Tomy vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du p'signant soit convoqu'e et tenue pardevant H. G. Dupré, notaire public en cette ville commenç nt le 10 sont 1897, à 11 heures A. M., dans le but de fixer le s termes et conditions de la propriété foncière dans cette affaire remise, et que les créanciers du playrant sejent notifiés

propriété foncière dans cette affaire remise, et que les créanciers du plangnant soient notifées pour assister à ladite réunion conformément à loi.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1897.
Signé: FRED. D KING, Juge.
Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

DINKELS-IEL & HART,

30 juin-3 f en 30 j

Avocats.

DINKELSPIBLE HART,

30 jain—3 fen 30 j Avocats.

TAT DE LA LOUISIANE PAROISSE

d'Orléans—Succession de Mme Ellen Ullman—Cour Civile de District, No 50,502, Division D—Sur demande de la St. Louis Trust Compan — Attendu que la St. Louis Trust Company a fourni la prevue devant la Conr d'il a été nomma curateur des mineurs Alma Katz, Miriam Katz, Edith Ka z. Arthur Katz et Félix J. Katz. tous résidents de la ville de St. Louis et Etat du Missouri; et que lesd te mineurs possèdent des propriétés hors de l'Etat de la Louisiane, et que ledit cura'eur désire transférer lesdites propriétés hors de l'Etat de la Louisiane et dens l'Etat du Missouri, le domicile desdits mineurs

Maintenant, conséquemment, toutes les personnes intéressées sont lequ'ese de déduire dans les treu'e jours de la date de la première insertien de cette aunonce, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande de la St. Louis Trust Company ne serait pas accordée.

Nile Orléans, 15 j.in 1897.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge, Pour copie conforme

P. A. DUCOIND, député-greffier.

DINKELSPIEL & HART, 17juin—3f en 30!

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Sixième District.
Rosenthal vs Francis J.

Joseph M. Rosenthal vs Francis J.

Quinlan.

Quinlan.

Quinlan.

Quinlan.

Quinlan.

On Strutte DE DISTRICT, pour is

Uparoisse i Orléans—No 53,615—En vestr

d'un writ de saisle et vente à mon adressé par

i Honorable Cour Civile de District pour la

paroisse d'Orléans. dans l'affaire oi-dessus inti
tu'ée je procéderai à la vente à l'enchère un
blonce à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et

631 rue Commune, entre les rues Camp et St

Charles, dans le Premier District de cette ville,

le JEUDI, 15 jaillet 1897, à midi, de la po
priéte oi après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec

les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

et toutes les dépendences qui y appartienn ut

située dans le Sixième District de cette ville

dans l'ilet borné par les rues St-Denis. Drya
des, Robert et Soniat et mesuraut 302 pieds

9 pouces de face à la rue Robert sur 120 pieds

de profondeur et face à chacune des rues

Dryades et St Denis, (et 302 pieds 9 pouces

aur la ligne du font la divisant de la balance

dudit lit.)

Acquis par le défendeur par achat de Char
les Le Sassier Jr, par act, passé parde au

Félix J.Dreyfous, notaire, le 16 mai 1594 Tirre

arregistré au hureau de transferta livre 151

Raisis dans l'affaire ci d'ssus.

Conditions comptant sur los lieux. FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Parciase d'Orléan 11 juin-11 12 18 25-juil 2 9 15

VENTES A L'ENC

ANNONCE JEDICIAIRE. TOMBE et LOT DANS LE CIMETIERE DES RUES WASHINGTON ET PRYTANIA.

Succession de Mme Mary E Bell. No 53,678 - Cour Civile de District ponr la Paroisse d'Orléane.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN iArts No. 629 et 631 rue Commune il er cieris, Noi 629 et 631 rus Comquise II seri à l'euchère ublique en verti d'un ordro davé le 25 ju'n 1897, de l'Hon. Geo II. The ird lugo de la dite Corr. Division E, dans l'uffice o de seus infitulée, la suivante décri e pro priété, à savoir riete, a savoir . Un certificat où titre, de propilété, à un cer tain lot où lieu de répulture dans le Cim rièn Lafayette No 1 de cetto ville rues Washing on et Prytania avec une tombe là decens ér

gee. - Conditions - Comp'ants. Conguirous - Comprains.

Acto de veste pardevant A. H. Browne, notaire aux fras de l'acquér ur

27 juin - 27 luillet - 4/11/18/25/29

PAR W. H. FITZPATRICK ANNONCE JUDICIAIRF.

Cottage double No 1902 rue Mandeville, à l'encoignure Prieur

Et le cottage seul dans le fond Succession de Joseph Progra s PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rus Catondelet - MARDI, 3 août 1897, A midi, à la Bou se No 629 rus Commune, on le plan peut être inspecté conformémen à un ordre de l'Hon I C. W. Ellis, juge de la Ceur Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté et signé le 13 un 1897 et rendu dans l'effaire ci dessus intitulée, adressé à W. B. Fitzpatrick encanteur, il sora offert a xinchères publiques.

chères publiques

Un certain it de trite formant l'ercon gurre des rues Mandeville et Joséphun dans l'ilet No.51 qui est horné pu les rues Madeville, Joséphine, Célestine et Marigny dans le troisième district de cette ville; le itt dans le troisiàme district decetre ville; le dit lot mesurant (me uro an éricaine) quiuze pieds onze ponces et six lignes sur la rue Mandeville par une prefondem et face à la rue Joséphie e de cer teix pieds six ponces et sept lignes entre lignes égal se et paralliles; à usal un autre certain lot de terre adjégnant la sus ét se propriété, meanrant quiuze ple s, once ponces et sept lignes de face sur la rue Manleville, par cent dix pieds six bouc set sept lignes de par cent dix pieds six bouc set sept lignes de profondeur en le lignes par rallèles Aussi un sure certain lot de terre adjoirgeant la proposité deuxièmement de rite et mesurant troire et an pieds, ud ponce et six lignes de face sur la rue Mandeville par em six pi ds, six puces et reptil gaes entre lignes six pi ds, six pouces et rept l'gnes entre liques ég les et paral cles. Les améliorations consistent en un double

cottage et un cottage sent, contenant en tost nenf chambies et deux cabinets et produisant Len chambis et deux rannets o producat \$240 par an. Cend tions—La moitié ou p'os comp'ant, et la balance. s'il y en a, à un crédit de lange ranti par la billat de l'acquereur, portant 9 pour cont d'inférêt par an a pactir de la date pour cont d'inféret par an a paster de 18 oans jusqu'au pai ment et toutes les autres obtées uauellos de sécurité; l'acquéreur devant en plus assumer, comme partie de prix d'a hat, les taxes dues et exigibles pour le courant de l'année 1997, et déposer dix pour cent au noment de l'adjudication.

Acte de vente par devant E. L. W. il. not ite,

aux frais d'a acquéreurs. 27 iuin - 27-4 11 18 25 juil-1 2 3 sout Succession de Sophia Flachmon venve de William Qaebbemnau. COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la pa-Troisse d'Orléans, No 53, 902 — Division B.— Attendu que Withelmina A. Flachman a oré-senté uns pétition à la Cour à l'effet d'ob-tenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sophic Flachman, veuve de Wm Queblemanu, éécédée intestat; avus est parle présent donné à tous c-ux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par édre de la Cour.

BERNARD TITCHE, avocat 3 6 He nen

Building. | 1er juil=1 6 10 Successions de Fred rich Kneipp et Anna Kneipp, sa temme. COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la purione d'Orléana—No 53,929—Division C —Attendu que Join George Schast a pré-enté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Anna Kneipp, décédée intestat ; svis est par le présent donné à tous ceux que sela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ue serait pas fait droit à la dite pétition.

Parordre de la Cour.
PAUL O. GUÉRIN
Graffle BUCK, WALSHE & BUCK, 7 juillet—7 11 16 PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONUE JUDIOIAIRE Drogues et prodnits chimiques, prescriptions, meubles de mai-

sons, Installations et divers.

Succession de Mme Eliza Rudo f. née Eliza Badon. No 53,282-Cour Civile de District paroisse

DAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO. PAR GEO. G. FRIEDRICHS & (3).

Geo. G. Friedrichs, encanteur—JEC(1)!

15 juillet 1897, a 11 haures A. M., a la harmacie encoignure Dryades et Secord, it sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civila de District Division D. pour a Paroisse d'Orléans, en date du ler juin 1897 et ren du dans la ci-dessus succession:

Tout, et séparément, le atock de drogues et produits chimiques et installations, meublede maison et di cra mobiliera, d'aprèc i inventaire enregistié. Les drogues et médecines seront vendues en bloc.

Conditions—Comptantswant livraison.

Par G. G. FRIEDRICHS, Encanteur 4 juillet—4 11 à date.

Jacques Berdenu va ses créame er .

Jacques Bordenu vs ses créancier Jacques Berdeau va ses créanceer.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 447—Division E—Avis est par le présent donné aux créar ciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui sulvront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. H. Mi chell, syndio provisoire des créanders de orte affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compts.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN.

8 juil—8 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété dans le

Dauxième District. ler morceau étant un lot vacant sur la rue Ste-Anne, entre les

rues Gayoso et Salcedo. 2me morceau étant une propriété améliorée portant le No 1030 sur la rue Ste-Anne, entre les

rues Bourgogue et Remparts. Gus. Seidel vs Mile Louisc Dorousseau

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, e procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encantenr. Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.Charles, dans le Prem'er district de cette ville, JEU' I, 5 sont 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir oette ville, JEU'I, 5 aont 1897, à midi, de la propriété di-après décrite, à savoir—

1º Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trauvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 405, borné par les rues Ste-Anne, Gayo-o Orléans et Sicodo, le dit lot est désigné par le No 15 et mesure au pied améric sin trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Ste-Anne, le mêms mes rement sur la ligne du fond p. r quatre-vingt-neuf pieds ser p. 1000cs et rept ligues de pri fonde ur sur la ligne qui le divise d'a lot No 14 et quatre-ving — enf pieds six poucis et sinq et demie lignes au la ligne qui le divise du lot No 16, le tout re frindement au dit plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 15 juin 1871 et déposé en l'étude de F. D. Sechers, notaire, comme plan numéro un.

2º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les baisess et suréliorations qui s'y trouvent, située dans l'ètet désigné par le numéro municipal 102, borné par les rues Ste Aure, Orléans, Bourgognej et Kemparts et meaurant vingt deux pieds de face à la rue Ste Aune, aur une profondeur de scirante quinze pieds.

Siasi dans l'istaire c'i-de sus.

L'RANK MARQUEZ,

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la l'arolese d'Orléans 2 iniliet-2 9 16 23 39-a at 5

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de Grandes Propriétés de Valeur du Sixième District. Dans l'ilet borné par l'avenue

Napoléon, les rues Jena, Annonciation, anciennement Jersev et Laurel.

Avec batisses et améliorations. Joseph Seidel ve Thomas E. Evershed

COUR CIVILE DE DISTR'CT POUR LA d'un writ de saisie et veute à moi adrassé par l'Honorable Cour Civile de District pour la d'un writ de saisie et vente à moi adr. saé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire oi desaus intitulée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Campet St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 5 auft. 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Treize lors de t tre consemble avec les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, situes dans le Sixième District de cette ville, dans lillet No. 12, sur un plan par C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 mars 1834, débosé dans le bureau de L. T. Caire, anch in notaire de cette ville, maintenant îlet. No. 145, bouné par l'avenue Napoléon et les rues Jena Armoncistion, ancienuement Jersey, et Laurel désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, lot. No. 1, formant l'enceignore de l'avenue Napoléon et de la rue Jersey on Aunonciation, lots Nos 2, 3, 4 se joignent et mesurent chacun trute pieds de profondeur; lots Nos 10, 11, 12 se joignent et mesurent instendent runte et un pieds trois pouces et trois tignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pleds de profondeur; lots Nos 10, 11, 12 se joignent et mesurent chacun trute pieds de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt cinq pleds un pouce et quatre lignes de profondeur; lot Nos 16, 17, 18, 19 et 20 se touchent et avec le lot re 15 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Annonciation ou Jersey sur cent vingt cinq pieds un ponce et quatre lignes.

Ssiet dans l'affaire ci-desaus.

Conditions—Compitant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orlèans.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil poor la paroisse d'Orléana. 2 juillet—2 9 16 23 33 acnt 5

ANNONCE JUDICATIRE Vente du Shérif d'une Grande Propriété de Valeur et Amé io-

rée du Sixième District. Connue comme "Eble's Nursery" nouveau No. 6030 rue

Hurst.

Jules Fonts vs Charles Eble. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53743. En vertu d'un writ de saiste et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus in itolée je procédersi à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 8tt haries, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 129 juillet 1897, à midi, de la pr piété ci-après décrite. à as-voir:

ce cette ville, le JEUDIA29 juillet 1897, à midi, de la pr priété ci-sprès décrite. à asvoir:

Truis certains lots de terre avec les bûrisses et aucliera ions qui s'y trouv nt et les droits, voor, crivilèges acryitudes et dépendances qui y appartiement situé dans le Sixième Dittet de la Nile-Dicans, dans l'ilet désigné par e numé o municipal "50", borré par les rues State, Jennet, Hurst, et la ligne de la propriété auciennement appartenant à D. F. Bouthe, conformément au plan original de la ville de Boomingale, dresse par B. Buisson, architecte, on date du 12 décemb e 1836 et déposé en l'étude de W. V. Lewis, ancien notaite, les dits los sont désignés par les numéros 14, 15 et 16, any un plan et certificat de vover fait par H. W. W. Reynolds, en date du 13 juin 1890, et annexé à un acte passé pardevant James McConnel jr notgie, le 17 juilet 189; les dits lote se tonchent et mesurent comme sults:

les dits lots se touchent et mesurent commu-sults:
Les lots nos 14 et 15 mesurant chacun vingt-huit pieds dix ponces et trois ligres de face à la rue Hurst, sur une prof-ndeur de cest cip-quante pirds et deux lignes entre lignes paral-lèles et égales; le lo: No 14 touchant dans le fond aux lots 9, 10, 11, 12, et 13 et le lot No 16, mesurant vingt-huit pieds, dix pouces et quatre lignes de tace à la rue Hurst, sur uns profondeur et face de cent cinquante piels et deux lignes de la propriété anciennement ap-partenant à D. F. Burthe, de laquelle il forme l'encoignure.

'encoignure, enonguire.
Salai dans l'affaire ci-de sus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Stérif civil de la Paroisar d'Orléans.
25—juin 25—juillet 2 9 16 23 29

Succession de A. C. Ledreyt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans, No53,234—Division E.

Attendu que Joseph B. Ledreyt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lattres d'administration dans la succes-sion de feu A. C. Ledreyt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à dédnire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles if ne serait pau fait droit à la dite jéti lon.
Par ordre de la Cour. Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Sojuin 30-juil-39 Graffiei

PAR PAUL & GURLEY.

Placement sure et permaneat-Bon cottage doubte Nos 1322 et 1324 Orléans, près Trêmé.

Bien 'distribué, toujours loué et rappor-tant \$18 par mois. Bon emplacement, à proximité, de tous les agréments, sers vendu à l'enchère MARDI, le 13 juli'et 1997, à mi-di, à la Bourse, 629 que Commune. Voir di, a la Bourse, 625 lus communs. Voir plan,
Conditiona—Motté ou plus comptant, la
baiance à un en, 8 0,0 d'intèrêts, hypothèque
et clanses uanelles. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1897 et dépaser 10 0,0 à
la vente. Acte de vente pardevant E. J.
Murphy aux frais de l'acquéreur.
PAUL & GURLEY, Encanteurs.

27 juin—27 juillet 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIP

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un grand las de terre de 78 leur dans le Troinième District. Vve P. Schneider vs Ernest V. Reiss et W. Morgan Garley, sindic de E. V. Reiss.

E. V. Roiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orlèans—No 53,290.—En vertud'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlèans, dans l'affaite cidessus intitulée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district decette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la pron-16-6 ci-après decrite, à savoir : un certain lot de terre ave les bâtisses et amélorations qui s'y trouvent situé dans l'Ite torné par les rues Roman, Prieur, & rlerce et E-planade, et mesurant quarante-cinq [45] pieds deux [2] pouces de face a la rue Kerlerce, sur une p ofondeur de cent vingt [120] pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditious—Comptant sur les lieux.

Conditious—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans 11 juin- 11 18 25- jui let 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le quatrième

Portant le nouveau numéro municipal 519 rue Sixième. Joseph Schneider va Mme E. C.

McGraw.

McGraw.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53.642—En vertu d'un wit de sais o et vente à moi adressà par l'Honorable Cour Civie de District nour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitu'e, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encantenrs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 81-Charles, dans le Premier District de cette vil'e, le J&UDI 22 juillet 1897, à midi, des propriétés ci après déc ites, à savoir. Une portion de terre entembie avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et fous les drots, voies, privicèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quel que serte, dé ignée par le numéro cioq, de l'îlet B. compris entre les rues Sirième, St Thoma: Wachington et Livaudais, dans le qu. t ième d'atrict de ceite ville. Ladite portion de terra mesura trente et un pieds un poucs et 3 lignes de face à la lue Sirième sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes paralleles, co: formément à un pan par Paul C. Bounousquié, le 17 juillet 1868; et ladite portion de terre est composée de quinze pieds six pouces et quatre lignes du lot désigné par le No 23 eur un pian dressé par Chas Crampon le 15 av il 1816 et déposé en l'ét de de Joseph Caviblier, notaire.

Cavidier, notaire. Saisi dans le l'affaire ci dessus. Conditions - Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ. Shérif Civit de la Partoisse d'Orléans. 18 inia - 18 25 - juit 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété sar la rue Uanal.

Vente d'une propriété sur la rue Uanal.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company v- Jean Carrere.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA UPAroi se d'Orléans. -No 39,070 - En veriu d'un writ de fiert facisa à moi adress par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisee d'Orléans, dans l'affaire cl-desens initiu lee, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, ontre les rues Campet St Charles, dars le Premier District de cette ville, le JRUDI, Injuilet 1897, à midi, de la propriété ci caprès dévrite à savoir
Une certaine port on triang l'aire de 'erre dans le Premier District de cette ville dans l'his Norts borné par les rues Canal, étas quet Olympia et Morat, laquelle portion de terre forme l'encoignore des rues Canal et Olympia et mesure 202 pieds 6 pour es de face à la rue Canal et 117, pieds de face à la rue Canal et 117, pieds de face à la rue Canal et 117 pieds de face à la rue Canal et 117 pieds de face à la rue Canal d'als reactifympia 
Saiss dans l'affaire et deseus.

Conditions
1º L'acquéreur payera, su comptent, les éinq versements passés des de \$116,93 chacun, avec inté è sur chacun des dits versements à raison de six pur cent por an à partir du 17 décembre 1892 jusqu'au jour de la vente et les tares de l'Etat et de la Ville dues sur la dite propriété.

2º L'acquéreur assumera le paiement des cinq versements de \$116,93 chacun devenant dus respectivement le 17 décembre 1892, le 17 décembre 1892 jusqu'au paiement final, les intérêts sur les dits versements à partir du 17 Déc. 1892 au jour de la vente doivent étre reteuns par l'acquéreur du moitant de la vente divent étre reteuns par l'acquéreur du l'acquéreur de la vente doivent étre reteuns par l'acquéreur du l'acquéreur de la vente doivent étre reteuns par l'acquéreur du l'acquéreur de la vente doivent étre reteuns par l'acquéreur du l'acquéreur de la vente doivent étre reteuns anal. Le tout do t être ga anti par l'en et privilèges

de vendeur sur la propriété vendue. 3º Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y a, comptant, sur lés lienx. FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. 12 juin – 12 18 25 – juillet 29 15

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une grande propriété de valeur améliorée. du Sixième District. Formant l'encoignure des rues

Milan et Dryades. Ét portant le numéro muni cipal 1902 rue Milan. F. J. Dreyfons vs Susan B. Pocheln et

son mari, OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parolase d'Orléans — No 53,748 — En vertu d'un writ de saisse et de v.nte à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de Disadfessé par l'Honorable Cour Civile de Dis-trict pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ol-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encan-teura Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier Dis-trict de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à sa-

voir— Trois certains lots de terre ensemble avec Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixiè ne district de ce té ville, dans l'ilet No 475, anciennement flet S3, borné par les rues St. Denis, Milan, Berlin et Dryados. Les dits lots sont désignés par les Nos 20, 21 et 22 et mesurent chacan trente pieds de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds ent e lignes parallèles, le lot No 22 formant l'encolgnure des rues Milan et Dryados.

Dryades. Saisi dans l'affaire cl-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la parolase d'Orléans. 19 juin—19 25 – juij 2 9 16 22

Authony Buttistella vs ses créanciere COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-or roisse d'Oriéau, No 53,499—Division D. Avia est par le présent donné aux creanciers de cette affaire et 3 toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons fails en ont pour lesquelles le compte présenté par Edger (ielpi, syndic proviscire des créanciers de cette affaire, ne se rait pas appronvé et homologné et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUÉRIN,

7 juil-711 16 Greffler.

L'AT DE LA LOUISIANE—PAROISSE
d'Orléans—No 53,945. Division C—Cour
Ci vile ed District—Frank Birtel vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des
eréanciers du plaignant soit convoquée et tenue
pardevant Joseph N. Wollfson, notaire public
de cette ville, commençant MARDI le 17 sont
1897, à 11 heures A. M. Que W. K. Horn
Esq., avocat, soit nommé pour représenter les
oréanciers absente du plaignant: et que dans
l'intervalle et jusqu'à nouveaux ordres de la
Cour toutes procédures contre la personne et
les biens du plaignant scient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1897.
[Signé]
F. A. MONROE,
Juge;

Pour copie conforme:

JAS. D. RA~KIN. Député-Greffier

DINKELSPIEL & HART.

7 juil—3f en 80]

Avecats'

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF. ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE D'ACTIONS. Wheeler Condenser & Engineering

Company ve Stakelum &

Stokes.

OUR OIVILE DE DISTRICT pour la paroisee d'Orléans—No 42,440.—En ver tu d'un writ de fieri faoias à moi adressé par i'Honorable Cour Civile de District peur la paroisee d'Orléans. dans l'affaire ci-de-sus intitulée, je procèdurai à la vente à l'enchère pu blic 1e, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune. entre les rœs Camp et 8t.-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 12 juillet 1897, à midi, la suivante décrite propriété. à savoir— 40 actions du fond capital de la Louisiana Boiler & Sheet Iron Works Comp my Limit-ed, de \$100 chacune, la propriété de Piercy J. S'akslum, un des défendents dans l'affaire ci-desans.

icsans.
Saisi dans l'affaire di dessus.
Conditions—Comptant sur les jieux.
FRANK MARQUEZ,
Sh'aif Civile de la Paroisse Orléaus,
1 Juiliet - 1 6 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District,

Portant le nouveau numéro municipal 5453 rue Levée ou Nord Peters. Joseph Albrecht vs Theodese H. Dous-

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 53,723—En vertu d'un writ de saisiu et vente à noi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affairé ci dessus intitules le procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et et 631 rus Commune, entre les rése Camp et St. Charles, dans le premier dist. ict de cette v'ile, le JECD1, 22 ju det 1897, à midi, de la propriété ci-prés décrite, à savoir—

Une certaine portion de terro, ensemble avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouv, ni et tous es droitz, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartie nont en quelque sorte, située dans le Troisième District de cete ville, dans l'ile No 54 boné par les rues Peters (-u Levée). Flood, Delaronde et Andry, anciennement boné sur le côte de la rue Andry par la propriéte de Albert Saulet, cu formément aux titres de la fite propriété ladite portion de terre étant désignée par la lieute B. sur un plan annexé à un acte passé perdevant Théodore Guyol, ancien notatio en cette ville, en date du 26 juin, 1376, et anssi sur un devis annexé à un acte passé perdevant Théodore Guyol, ancien notatio en cette ville, le date du 26 juin, 1376, et anssi sur un devis annexé à un acte passé perdevant Théodore Guyol, ancien notatio en cette ville, le date du 26 juin, 1376, et anssi sur un devis annexé à un acte passé perdevant Théodore Guyol, ancien notatio en cette ville, le date du 26 juin, 1376, et anssi sur un devis aunexé à un acte passé perdevant Théodore Guyol, ancien notatio en cette ville, le decembre 1876; laquelle dite portion de terre étant en levée ou Pe ters sur une profonde ur de c. nt soixante hunt pieds, trois coutes les bâtieses et améliorations qui s'y touvent et les droits, voies en privilèges, serviters sur une presondeur de cont soixante huit pieds, trois touce et quatre lignes sur le côté tou hant au lot núméro six, à laquelle proson deur ladite lignes étend à augle droit vers la nue Flood, cent soixante-cinq pieds sur une prosendeur de cent quarante-huit pieds et sopt lignes sur l'ant e côté à laquelle profondeur ladite lignes étend à augle droit vers la rue Flood, cent quinze pieds six poness avec unfaçade sur ladite que Flood de trente-deux pieds; ladite portion de terre étant composée du tout des fots originaux numéros orzest cinq et de parties des 15 sur meters quatre et dix de parties des lets numéros quafre et dix. Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, FRANK MARQUEZ, Shérif Civil pour la Patoisse d'Orléans. 19 juiu-19 25 -juil 29 16 22 ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une grande et valuable

Propriété dans le Sixèième District. Mesurant 302' 9" de face sur la rue Soniat, par 130' de profondeur et de fice sur chacune des rues St-Denis,

et Dryades, et 302' 9"

par l'Honorable Cour Civile de District pour la parotese d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus la paroisse d'Oriéans, dans l'alfaire di-dessus intitalée, le procèderal à la vente à l'enchère sublique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, leutre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à mi-di,de la propriété ci-dessous décrite, à savoir : di,de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine partion de terra ensemble avec les bair-ses et améliorations qui s'y trouvent, sittées dans le Strième Districti de cette ville, dans l'ilet burné par les roes gobert. Soniat Dryades et St benis mesattant 302 pieds 9 pouces de face sur la rue. Soniat, par 130 pieds de profendeur et de face sur chacune des roes st D. nis et Dryades. et 202 pieds 9 pouces sur la Figue du fond, le divisant de la balance au dit flet.

Nitiet.
Sajai dans l'affaire ci-dessus.;
Conditions—Com, tant sur led lienx.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la pariosse d'Orléat.
19 juin—19 25 juillet—2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE: Vente du shérif du contenu et installations et stock du grand magasin de Cigares

et de Tabac. J. M. Narboux va Chares E. Sarrazin. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Des coisse d'Orleans - No 53 905 - En vertu d'un writ de tieu facias à moi atressé par l'Honerable Cour Civils de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire c'edes-us initulée, ja procéderai à vendre à l'enchère publ'que, sur les hieux cispies designés, le LUNDI, 19 juillet 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à sa voir :

Au local encoigure des rues Decatur et Ursulines.

Le con'enu et installations et stock de la manufacture et du magasin di Cigares et de Tabac, dans ledit lo-al, consistant en un grand stock de choix de cigates, taluc, cigarettes faluc à priser, pipes, porte cigares, cartes à jouer, comploirs, étagères, viut lues cotte fort, évontail electrique, meubles, balances, divers, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus Conditions—Comprant sur less lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérit Civil de la paroisse d'Orléans. 7 juil-7 12 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de bail et de droit d'oc-

1897 et le loyer étant de \$60 par mois nayable mensuell exent et en cas qu'il u y ait pas de vente aiors il sera offert en veste

2º Le droit d'occupation du dit loral à partir de la vente jusqu'au 30 septembre 1897.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 7 9 14 17

AVIS IMPORTANT.

Le soussigné étant obligé de s'absenter de la ville pour le gasion (d'été, avertit ses nombreux clients que pour les billets de passage pour l'Europe, ils seront obligés de sadresser à M.E.J. Prévost. Agt. Gén!, 45 rue Baroune on à J. A. Buisson, Agt., Mandevi lle, Lu 28mars dim J. A. B. DISSON Agt.

ANNONCES JUDICIAIRE

VENTE FAR LE SHERIF. AN NONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District, rue Breslau, entre Marengo et

Milan, [la rue à l'arrière étant la rue Long] Mile Cécile H. Cassard ve George L'Hote, syndic de Audrew Eskeld

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parrisse d'Orléana... No 53,620... En vertu d'un writ de saisi et ventrà moi adressé par l'Honorable 'our Civie de District pour la Parrisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus initiulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St. Charles, dans le Prem er District de cette ville, JEUDI, le 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à avoir:...

priété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milan et Long désigné comme lot No Onze sur un plan annexé à un acte passe pard evant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 18 janvier 1895, le dit lot mesure au pied americain trente pieds de face à la rue Breslau, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent cinquante pieds et est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Marengo et à une distance de cett cinquante pieds de l'encoignure de la rue Milan.

Ensemble avec tons les droits, voies, privitèges, arantages et dépendances qui y appartiennent.

iennent. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléaus.
11 juin—11 12 18 25—juil. 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améli rations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, sarvitudes, avantages et dépendances qui y appartiement en quelque sorie, situés dans le Six ême District de cette ville dans l'itet No 11 de Hurtaville borné par les rues Joseph, Tchoupitou'as Arabella et les ev, désignés comme lots Nos seize, dix sept et dix hoit se forch at et mesurant chacune trente pieds de face a la rue Joseph sur une profondeur de cent vingt pieds.

care a 'la rue Joseph sur une protonucui decent vingt pieds.

Sairi dans l'affaire ci-dossus.

Conditions - Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juin - 18 25 26 - 2 9 16 22 juil

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE BAIL ET DROIT D'OC-

CUPATION. Angustus Reichard vs Albert Weydig. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OFR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAroisse d'Orlègne, No 52 462 - En vertig d'un writ de fiert facias à moi adressé par l'He norante Cour Civ le de District pour la Farro sue d'Orlèans, dans l'affaire ci dessus intitu tée, je procéderai à la vente à l'en-hère publique aux les lieux ci anues designes, le MER CREDI, 14 juillet 1897 à 10 30 houres A. M., de la norante des auxès, descripte à assertie. . M.DA. 14 juniet 1750/2 10 50 borres A. M., de la proprieté ci autés décrite, à savoir— En face mon entrejút ru : Ste-Anne, entra les rues Royale et Ch. rtres— Sur la ligne intérieure

Avec bâtisses et améliorations.

Jos. M. Rosenthal vs Charles Le Sassier, Jr.

Cour civile de District pour la paroisse d'Orieans-No 53/746-Envertu d'un writ de saise et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District nour

est décrit plus haut à partir de la date de la vente an 30 septembre 1897. Saisi dans l'affire ci-dessus.

Conditions - Comptant sur les fi ux. FRANK WARQUEZ. Sharif civil de la paroisse d'Orleans. ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Deuxième District. Rue Bienville, entre les rues Broad et

White, (in-rue à l'arrière étaut la rue Douane.) Firemen's Building Association'vs Mme

Sarah Coll et al. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans—No 51,679—En verta d'un writ de fieu facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus initualée, is procéderai à la veute à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Noc 629 et 631 rue Commune, entre les rues Campet St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 luil et 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir— JEUDI, 29 luil et 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—
Un lot de terre avec les bàtisses et améliora tions qu' s'y trouvent situé dars le Deuxième Distret de cette ville, dans li et horré par les rues White, Douaine, Broad et Bienville dési qué par la lettre A de l'îlet No 363, meausart conformément au dit plan du voyer Arthur De Armas, le 2 janvier 1889, trente-deux picks deux momes de face à la rue Bienville sur une

De Armas, le 2 janvier 1889, tente deux piche deux pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent trente quatre preda neuf pouces et quatre lignes entre lignes paral è es. Sais-1 dans l'afaire ce dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Slérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 juin 23—juil 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur améliorée du premier dis-

trict. Connue comme Nos 2107 et 2109 rue Palmyre, entre

Johnson et Galvez.

Eureka Homestead Society vs Socces-Saisi dans l'affaire ci dessus.

Sion de Philip J. Reilly.

Cupation.

Wm B. Schmidt vs J. Vandergriff Glas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Deproisse d'Orléans—No 53.628—En vertu
d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Ho
Lorable Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je
procéderai à la vente à l'emblère publique, aur
les lieux ci-après désigués, SAMEDI, 17 juillet
1897, à 10-30 heures A. M., de la propriété
di-après écrite à asvoir—

En face de mon entrepot, rue Sie Anne entre
les nues Hoyale et Chartres:

1º L. terme du bait non expiré du local,
vieux numéros municipaux 197 et 199 rue
Camp, le dit bait expirant le 30 septembre
1897 et le loyer étant de \$60 par mons, payable mensuellement et en cas qu'il n'y ait pas de
vente aiors il sera effert en vœite

2º Le dro't d'occupation du dit local à partir de la vente jusqu'au 30 septembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. sion de Philip J. Reilly. pleds dix pouces trois lignes entre lignes

Saisi dans l'affaire ci-dessus Conditions—Comptant sur les lieux.

FKANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,

2 juil—2 9 16 23 30—5 aust

PHARMACIE DELOCHE GEO. TUSSON, Gérant. COIN BOURBON ET DUMAINE. Tous les médicaments patentés et antres seront toujours frais et vendus à priz réduis 9mai-4Dim